



PRÉFET DES HAUTES-PYRÉNÉES

Tarbes, le 19 juillet 2013

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Baignade = les bons réflexes !

En période estivale les baignades en mer, lac, rivière ou piscine riment trop souvent avec accident de noyade, en particulier chez les jeunes enfants.

En France, chaque année, **les enfants de moins de 6 ans représentent 15 % des décès par noyade accidentelle.**

C'est pourquoi **il est important de rappeler et d'adopter les bons réflexes** pour profiter de l'été avec sérénité.

☞ **Équipez** vos enfants de **brassards**, **ne les quittez jamais des yeux** et **accompagnez-les** au bord de l'eau,

☞ **Apprenez** à nager à vos enfants le plus tôt possible,

☞ **Respectez les consignes** locales de sécurité (drapeaux de baignade, bulletins météorologiques) et **baignez-vous** dans les zones de baignade **surveillées**,

☞ **Ne surestimez jamais** vos capacités physiques,

☞ **Entrez progressivement** dans l'eau et **évit**ez les baignades dans les 2 heures qui suivent un repas copieux ou une consommation d'alcool,

☞ **Équipez** vos piscines privées d'un **dispositif de sécurité** : barrière, abris de piscine...

Une brochure « Mode d'emploi de la baignade » est à votre disposition sur le site internet de l'*Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé* (INPES) à l'adresse suivante : <https://www.inpes.sante.fr/>

Vous y trouverez toutes les précautions élémentaires et la conduite à tenir pour profiter des baignades en toute sécurité.

